



# Les Echos de la Belle

Journal d'information des communes déléguées de Celles-sur-Belle / Verrines-sous-Celles / Montigné / Saint-Médard | N° 02 - Janvier 2021



# BONNE ANNÉE 2021

Scanner ce QR code

MAIRIE CELLES



Depuis le mois de mars 2020, Sara PELTIER a rejoint l'équipe du service d'entretien des salles.



Depuis le mois d'avril 2020, Léa BRICOU a intégré l'équipe administrative de la mairie et vous accueille pour vous renseigner et transmettre à ses collègues vos demandes diverses.

**NOUS LEUR SOUHAITONS LA BIENVENUE !**

**Sommaire**

EDITO DU MAIRE	2 - 3	TRAVAUX Services techniques	9 - 15	VELOROUTE - V 93	21
REFERENTS QUARTIERS	4 - 5	ACTU DU CCAS	16 - 17	MELLOIS EN POITOU	22 - 23
MANIFESTATIONS ABBAYE	6 - 8	ASSOCIATIONS	18 - 20	ECONOMIE - CONTACTS	24 - 28

# L'EDITO DU MAIRE

---



Chers concitoyens,

Commençons cette nouvelle année avec optimisme et confiance ! 2020 est finie, avec ses moments difficiles mais aussi avec tous les moments de solidarité, de soutien que nous avons partagés.

Je félicite les agents municipaux, les commerçants, les artisans, les professions libérales, les soignants, les associations, tous les Cellois, bravo à tous pour les actions d'entraide qui ont été spontanément mises en œuvre.

Merci aux festivaliers d'avoir maintenu quelques concerts : ces animations gratuites nous ont permis de vivre un été presque comme les autres.

Merci aux entreprises : elles sont restées ouvertes, elles ont continué leurs projets. La coopérative laitière de la Sèvre s'est agrandie avec l'installation d'une unité de conditionnement de lait UHT et l'usine Biogaz de méthanisation a été inaugurée.

Le nouveau conseil municipal, en place depuis mai, a validé la mise en route des projets suivants :

- l'aménagement de l'ancien logement de fonction de la trésorerie pour pouvoir accueillir la Maison d'Assistants Maternels,
- la rénovation du bâtiment rue de l'ancienne Mairie pour créer une médiathèque/ludothèque, agrandissant ainsi l'espace de la bibliothèque,
- l'ouverture du parc de l'abbaye tous les jours, pour que chacun puisse se promener librement (moments appréciés par tous, ces derniers mois...).

En 2021, l'équipe municipale va valider la programmation des travaux nécessaires pour les années à venir : la voirie, l'aménagement du bourg, la mise en place du point d'accueil « France Services », l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, le remplacement des éclairages publics par des ampoules LED (moins consommatrices d'électricité et apportant une plus belle lumière) à Celles, Verrines, Montigné et Saint Médard.

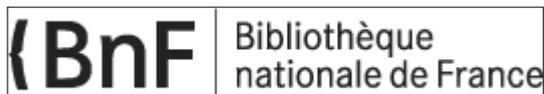
Dès que les conditions sanitaires nous le permettront, nous irons à votre rencontre en organisant des réunions de quartier pour échanger sur la sécurité routière, l'aménagement des espaces verts et d'autres thèmes afin de vous donner la parole.

Pour la nouvelle année, je vous souhaite plein d'inspiration et d'ambition, de nouvelles idées et la concrétisation de vos projets.

**Toute l'équipe municipale vous envoie ses meilleurs vœux pour 2021 !**

**Sylvie BRUNET**

Maire de Celles-sur-Belle



La Bibliothèque nationale de France, nous a attribué un numéro de l'ISSN (numéro international normalisé des publications en série) pour notre Journal d'informations des communes déléguées de Celles-sur-Belle /Verrines-sous-Celles /Montigné /Saint-Médard preuve d'une vraie reconnaissance pour l'équipe de communication qui conçoit et réalise ce document d'information. Je tiens à remercier toutes les personnes qui participent depuis de nombreuses années à cette publication municipale.

**ISSN 2741-020X**

*Maïté CROMER, responsable du comité de rédaction « Les Échos de la Belle »*

# MOT DU MAIRE DÉLÉGUÉ DE VERRINES-SOUS-CELLES

## Comment se divertir à Verrines-sous-Celles

La commune déléguée de Verrines-sous-Celles aura la chance d'accueillir la deuxième édition des « Escapades Médiévales en Mellois » le dimanche 9 mai 2021 après-midi. Celle-ci devait avoir lieu le 17 mai 2020 mais a dû être reportée en raison de la crise sanitaire. La précédente édition avait eu lieu le 14 avril 2019 à Villiers-sur-Chizé et s'est déroulée autour de l'église Notre-Dame.

C'est une manifestation gratuite destinée à divertir toute la famille autour du Moyen-âge, en s'appuyant sur un des éléments architecturaux emblématiques de cette période. En l'occurrence, cet élément sera pour nous l'église romane de Saint-Maixent de Verrines, monument classé du XI<sup>ème</sup> siècle.

Cet événement est organisé par le Pays d'Art et d'Histoire de la communauté de communes de Mellois en Poitou, en partenariat avec la commune de Celles-sur-Belle.

Les partenaires de cette manifestation sont les suivants : l'école Vedrina et la classe de CE1-CE2, les associations - « Les Amis de l'Abbaye », « le Foyer Rural de Verrines », « l'Association de Parents d'élèves de Verrines-Montigné-St Médard » - et certains habitants proches du site.

Autour du chevet de l'église de Verrines, vous serez invités à vous immerger au cœur du Moyen Age, pour suivre le quotidien des hommes, des femmes et des enfants dont le temps était partagé entre travail, prière, vie domestique et divertissements. Tout au long de l'après-midi, vous serez initiés aux questions de médecine, de cuisine, du travail d'enluminure, du jeu, de la musique... en rencontrant des spécialistes passionnés.

Nous comptons sur votre présence à cette manifestation qui a pour but de valoriser et animer notre beau patrimoine médiéval !

**Sylvie Cousin**

Maire déléguée de Verrines-sous-Celles



## « LES P'TITS PAS CELLOIS » : UN NOUVEAU LIEU D'ACCUEIL



Bientôt une MAM sur notre territoire cellois !

### Qu'est-ce que c'est ?

Une MAM -Maison d'Assistants Maternels- est un regroupement de 2 à 4 assistants maternels maximum pouvant chacun accueillir jus-

qu'à 4 enfants (16 enfants maximum).

La future MAM accueillera 12 enfants qui seront pris en charge par 3 assistantes maternelles regroupées au sein de l'association « Les P'tits Pas Cellois ».

### Où trouver ce nouveau service ?

Le conseil municipal du 17 novembre 2020 a validé le projet de réhabilitation de l'ancien logement de la trésorerie, situé au 3 rue du Treuil. Ce bâtiment sera loué à l'association.

Au cœur du centre-bourg et à proximité de l'EHPAD, des écoles, du gymnase et des services publics, ce service privé permettra aux familles d'accéder à un nouveau mode de garde collectif, pour les enfants de 3 mois à 6 ans, inexistant jusqu'à ce jour sur notre commune.

### Quand ce service sera-t-il disponible sur le territoire ?

C'est un projet qui a été initié depuis maintenant plus de 18 mois par l'équipe de trois professionnelles de la petite enfance, qui œuvrent ardemment à cette création. Celles-ci sont accompagnées dans leurs démarches par la Protection Maternelle Infantile (PMI), la CAF et le département des Deux-Sèvres. L'association prévoit une ouverture au cours du deuxième trimestre 2021. Nous souhaitons la bienvenue à cette association sur notre territoire au service de nos familles et de nos enfants.

# LES RÉFÉRENTS DE QUARTIERS - VIE MUNICIPALE

## Les Référents de quartiers

La mise en place de référents de quartiers a pour objectif de renforcer la démocratie participative en créant du lien de proximité entre les élus et les habitants. Des réunions de quartiers seront programmées pour permettre d'échanger sur des problématiques diverses.

Outil privilégié d'expression des habitants et de développement de la démocratie locale dans notre ville, la mise en place de référents de quartier favorise l'exercice d'une citoyenneté active et permet de construire tous les éléments d'un meilleur « vivre ensemble » (débatte, s'exprimer, s'associer à la réflexion et à l'action, participer à la vie publique du quartier).

Le dispositif a pour objet l'amélioration du cadre de vie, l'animation, la valorisation, la dynamisation et la promotion du quartier au sein de la commune.

Il est le cadre privilégié de la concertation et de l'étude des projets relatifs au quartier, entre ses habitants, les associations, les commerçants, les entreprises, la municipalité et ses différentes institutions. Il permet de restaurer le débat public en privilégiant l'écoute et le dialogue entre les citoyens et les élus et de redonner du sens à l'action publique.

Pour écrire à votre référent de quartier [mairie-cellessurbelle@wanadoo.fr](mailto:mairie-cellessurbelle@wanadoo.fr) à l'attention de (le nom de votre référent).

Bernard ROBERT  
Adjoint participation citoyenne  
Coordination des référents de quartiers  
Mairie de Celles-sur-Belle  
1, Avenue de Limoges  
79370 CELLES-SUR-BELLE  
courriel : [mairie-cellessurbelle@wanadoo.fr](mailto:mairie-cellessurbelle@wanadoo.fr)  
Mairie 05 49 79 80 17



N°	Secteurs géographiques	Référents de secteur
1	Celles centre	Talon Mélina 
2	Chantemerle, Clos de l'abbaye	Gadeau Chantal 
3	Celles Boissière, Belle Plaine	Cromer Maïté 
4	Le Treuil, Alouette	Barret Jean-Michel 
5	Voie Basse, La Cigogne, avenue de Niort	Bretonnier Pascal 
6	Les Ombrails, route de Vitré	Rambaud Fabrice, Berthonneau Frédéric  
7	Bellevue, Poujarderie, rue Magneron	Jagoux Sylvie 
8	La Revêtizon, La Garzelle, La Ronze	Rambaud Fabrice, Berthonneau Frédéric  
9	Feu, Chironail, Tuilerie, Mortefond	Bedon Christine, Champigné Philippe  
10	La Mouline	Decron Marie-Paule 
11	Bonneuil - Viré	Labarre Eric, Bodin Dominique  
12	Verrines, Croué	Robin Evelyne 
13	Luc, Proutée, Bichonnerie	Léon-Henri Aurélie, Champigné Philippe  
14	Montigné	Guerry Sabrina 
15	Saint-Médard	Fouché Jean-Louis, Rivault Laurent  



## Exposition FRAC à l'Abbaye Royale du 6 avril au 12 mai 2021

En partenariat avec le réseau Abbatia, le Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC) et la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Abbaye Royale accueillera au printemps prochain une exposition d'art contemporain sur le thème "Portraits".

Le réseau Abbatia, (des abbayes pour un rayonnement contemporain...) qui regroupe plusieurs abbayes de la Région Nouvelle-Aquitaine, met en place un circuit qui va permettre au public de découvrir tout au long de l'année 2021 une série d'expositions exceptionnelles d'art contemporain.

Chaque exposition est accompagnée d'outils de médiation adaptés pour tout public.

Contact : 05 49 32 92 28

[www.abbaye-royale-celles.fr](http://www.abbaye-royale-celles.fr)

Les dates d'expositions dans les autres abbayes du réseau sont à consulter sur le site : [www.abbatia.eu](http://www.abbatia.eu)

(Photo) *Des limites de ma pensée. Figure inclassable de la création contemporaine,*



*l'iconoclaste Gérard Gasiorowski.*

## Printemps des Poètes Cellois - Huguette-Maria Quintreau

Les semaines poétiques celloises ont aujourd'hui 18 ans. Elles seront fêtées du 5 au 27 mars 2021, au moment du Printemps des Poètes.

La pandémie qui sévit nous a cependant obligés à changer certaines de nos habitudes.

Les dates faisant intervenir des professionnels ont été fixées. Quant aux manifestations locales -lectures dans les écoles, à la médiathèque, à l'Ehpad, au club des aînés «Les Amis de la Belle»- elles le seront au dernier moment, si la situation le permet.

Cependant, dans les écoles, au collège, et à l'atelier d'écriture «Les écrits de la Belle», enseignants, élèves, bénévoles, préparent déjà, par leurs écrits et autres initiatives, ces semaines poétiques 2021.

### Voici donc notre calendrier pour cette période du 5 au 27 mars 2021 :

- exposition de poèmes dans la ville ;
- distribution de poèmes dans un maximum de boîtes aux lettres ;
- diffusion de poèmes sur D4B ;
- vendredi 5 mars, à 18h30, à l'Abbaye : rencontre-lecture avec Clara Regy, poète et marraine de cette 18<sup>ème</sup> édition ;

- jeudi 25 mars, à 20h30, à l'Abbaye : «Tadam», spectacle poétique avec Jenny Dahan et Anaïs Renaudie ;

- samedi 27 mars, 10h-12h, salle Robert Dalban : remise des prix de poésie aux élèves lauréats du concours 2021. Si cette manifestation ne pouvait avoir lieu, elle serait remplacée par une création artistique sur internet.

Mais la poésie c'est aussi le « Promenoir poétique cellois », riche de ses 57 poèmes, à découvrir toute l'année. Les indications mentionnées sur le panneau du square Billard (en face de l'Abbaye), ainsi qu'un récent fléchage, vous aideront à vous diriger.

Contact : <http://ville-celles-sur-belle.com/>

05 49 79 80 17 et 06 84 42 83 60

[www.foyer-rural-verrines.fr](http://www.foyer-rural-verrines.fr)

[foyeruraldeverrines@gmail.com](mailto:foyeruraldeverrines@gmail.com)

Contact : 06 80 94 52 40



# INFORMATIONS

## Les Amis de l'Orgue Européen de Celles-sur-Belle

L'année 2020 fut une année bien terne pour la culture, la musique et par conséquent pour l'association.

Cependant, malgré l'annulation de plusieurs manifestations prévues, le grand orgue de l'abbatiale a été sollicité pour quelques concerts, les dimensions de l'édifice permettant la distanciation sociale recommandée en cette année de pandémie.

Bilan de l'année 2020 :

- **du 27 février au 1er mars** : La master class de trompettes dirigée par Eric Aubier a donné lieu à trois auditions de grande qualité pour le public présent dans le réfectoire de l'abbaye royale.

Ensuite, ce fut le confinement... Durant l'été, les trois festivals habituellement présents à l'abbaye royale ont souhaité marquer leur présence, malgré les consignes sanitaires très strictes, et ont donc donné la part belle au grand orgue de l'abbatiale, en organisant des concerts gratuits :

- **19 juillet** : le Quatuor Ellipsos, organisateur du Festival du Souffle, a débuté la saison estivale en invitant Jean-Baptiste Robin, **organiste de la Chapelle royale du Château de Versailles**, pour un concert "orgue et saxophones". Le public, privé de musique durant tout le début de l'année, a particulièrement apprécié ce moment musical.

- **8 août** : Shin-Young Lee à l'orgue et Clément Saunier à la trompette ont clôturé le festival "A ciel ouvert" des Estivales d'ArtenetrA. Ce festival avait programmé 4 concerts à l'abbaye royale, en extérieur, concerts qui ont drainé un public fort nombreux.

- **28 août** : en ouverture du Festival des Lumières du Baroque, Maude Gratton a terminé la saison estivale par un récital d'orgue.

Ont également eu lieu :

- **20 septembre** : dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, un concert flûte de pan et orgue, avec Philippe-Emmanuel Haas et Dominique Aubert, a permis au public d'échanger avec les artistes et de découvrir le métier d'organiste liturgique. (photo)

- **du 17 au 19 octobre** : la master class d'orgue, dirigée par

Olivier Houette, a rassemblé 5 élèves et donné lieu à une audition le lundi 19 octobre.

Cette master class s'est déroulée in extremis, les consignes sanitaires se durcissant et entraînant l'annulation des deux autres master class prévues (de trombone, dirigée par Jacques Mauger, et de trompes, dirigée par Nicolas Dromer).

L'assemblée générale des Amis de l'orgue, initialement prévue en avril 2020, s'est tenue le 14 septembre.

Évidemment, les concerts annulés cette année ont été reportés en 2021, en espérant des jours meilleurs :

- concert "trompes et orgue" avec les Échos du Val de Sèvre et les trompes de Bonne (Savoie), reporté au mois de mai,

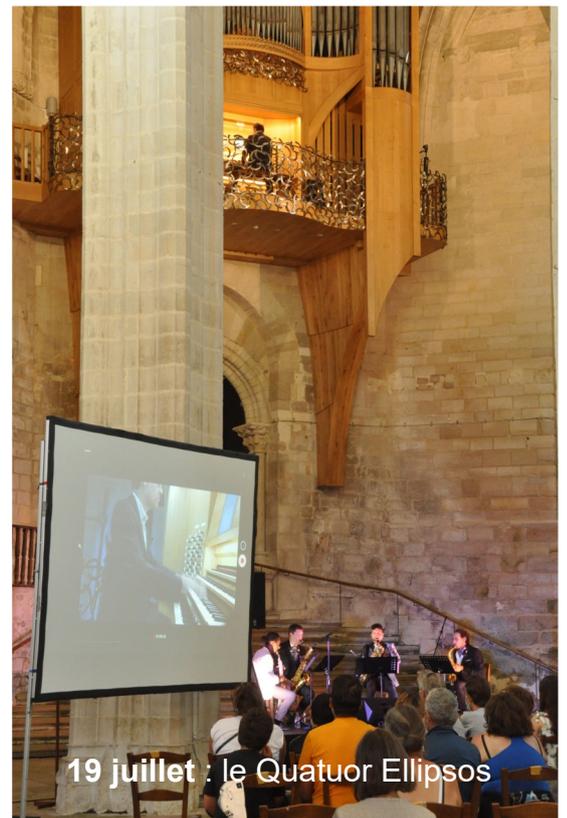
- concert avec l'ensemble Via Musica, reporté en septembre,

- master class de trombones et de trompes prévues au printemps 2021.

**Association des amis de l'orgue européen de Celles-sur-Belle, 30 rue Emile Verdon 79370 Celles-sur-Belle**



Journée du patrimoine 20 septembre 2020



19 juillet : le Quatuor Ellipsos

# TRAVAUX EFFECTUÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES

**Bâtiment de l'ancienne poste** : L'intérieur du bâtiment de l'ancienne poste a été réaménagé : démolition de cloisons et pose de nouvelles séparations. Les murs, fenêtres et sols ont été rafraichis. Le but est de recevoir plusieurs associations dans ce lieu.



## Logement village de retraite

Un logement au village de retraite se trouve libre. Avant l'entrée d'un nouveau locataire, il subit un rafraichissement.



## Muret au cloître de l'Abbaye

Reconstruction du muret



## Création de bacs à déchets au cimetière de St-Médard



## Espaces verts

### Taille – élagage

Les tilleuls devant l'église de Verrines avaient besoin d'un élagage. Les copeaux résultant du broyage des branches serviront de paillis pour les massifs. La même opération a été effectuée sur les frênes et chênes qui surplombent les bâtiments techniques à St-Médard. La fin des travaux effectués par une entreprise est prévue en janvier. D'autres tailles sont actuellement réalisées en régie.



Église de Verrines



Broyage des branches



Saint-Médard

# TRAVAUX EFFECTUÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES

---

## Stades municipaux

Plusieurs interventions sur les deux stades de Celles et Verrines : regarnissage à Celles, pose de bouches d'arrosage à Verrines, création d'une plateforme pour conteneur à Celles



## Illuminations Noël

Avant leur pose, les décors de Noël ont été préparés et vérifiés au sein des ateliers municipaux



## Aménagement devant la salle des fêtes de Saint-Médard

Après l'aménagement de la voirie aux abords de la salle des fêtes de Saint-Médard, les massifs sont réalisés pour apporter des couleurs et de l'originalité à l'entrée de la place du platane.



pages réalisées avec la participation des services techniques

## ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE

Dernière minute...

### Une cavité autour d'un poteau électrique

Le samedi 19 décembre 2020, un trou a commencé à se creuser autour d'un poteau électrique sur la voie publique, à Celles-sur-Belle. La circulation a été interdite dans cette rue ; les techniciens de GrDF (gaz), d'ENEDIS (électricité), du Sertad (eau) et de la communauté de communes Mellois en Poitou (assainissement) sont intervenus pour couper les réseaux.

Le brgm (Bureau de Recherches Géologiques et Minières), mandaté par la DDT79, est venu sur place le 21 décembre pour émettre un avis sur la sécurisation et les interventions à réaliser.

La municipalité a mis immédiatement en place un périmètre de sécurité et a fait évacuer certaines maisons de la rue avec l'aide de la gendarmerie et des pompiers.

Un bureau d'étude géophysique va analyser le sinistre et doit préconiser des modalités de comblement du fontis. Ces cavités, d'origine naturelle, sont provoquées par des réseaux d'eaux souterraines.

**BONNES PRATIQUES** : la mairie souhaiterait l'implication des habitants pour faire un recensement des lieux où un même phénomène, même de moindre importance, pourrait avoir eu lieu. Une carte sera alors établie. Ces phénomènes répertoriés feront l'objet d'une étude plus approfondie.

Merci de transmettre, par courriel vos informations en mairie de Celles. [mairie-cellessurbelle@wanadoo.fr](mailto:mairie-cellessurbelle@wanadoo.fr)



## RENOUVELLEMENT ECLAIRAGE PUBLIC – TRANCHE 2 - Alain DOLBEAU

Après la première phase de renouvellement de son parc d'éclairage public effectuée en 2017, la commune de Celles-sur-Belle a lancé un nouvel appel d'offres en début d'année 2020 pour poursuivre l'opération. Dans cette seconde tranche, l'objectif est de remplacer les lampes à incandescence devenues obsolètes par du matériel LED dans le but de réaliser des économies d'énergie et de tendre vers l'efficacité énergétique.

Les équipes INEO de Niort et de Bonneuil ont réalisé ces travaux de renouvellement. En attendant une nouvelle tranche, les secteurs concernés sont : Bonneuil, Verrines-sous-Celles, La Mouline, Viré, Montigné, Les Ombrails, Garochet et certaines rues stratégiques dans le bourg de la ville.

Au total, **131 lampes** ont été remplacées par des LEDS et **21 systèmes de commande** d'éclairage public renouvelés.

**4 540 KWH** facturées à la commune avant ce changement, **1 540 KWH maintenant (33,9% d'économie pour la commune)** la durée d'éclairage reste la même avec un meilleur éclairage à Led mais moins consommateur d'énergie.

L'installation d'un mât d'éclairage solaire sur le parking de l'école et du terrain de foot de Verrines est là aussi, l'une des solutions d'éclairage les plus économiques et écologiques.

Au regard de la satisfaction que donnent ces nouvelles installations auprès de nos concitoyens, la ville travaille sur un troisième programme de renouvellement pour le courant de l'année 2022. Les travaux, d'un coût total de 97 893 € subventionnés à 50% sont finis.

Celles-sur-Belle fait partie des 12 200 communes sur 34 968 qui pratiquent l'éclairage public raisonné. Pour un éclairage respectueux de tous les écosystèmes, nous éteignons de 22h30 à 6h du matin. Les effacements de réseaux sont une priorité sur tous les projets voiries pour une amélioration de la qualité de vie.



## Celles-sur-Belle maisons fleuries, les lauréats récompensés

Le mardi 8 septembre 2020 à 18h, salle Robert Dalban, Sylvie Brunet, accompagnée par son conseil municipal, a mis à l'honneur ces « *petites mains vertes* » qui, tout au long de l'année, embellissent le cadre de vie dans les quartiers cellois.

« *La crise sanitaire que nous traversons n'a pas eu d'impact sur le fleurissement de nos villages. Bien au contraire, le confinement dans nos campagnes, avec le beau temps, a permis à nombre d'habitants de se consacrer pleinement au jardinage et à l'entretien des extérieurs* », a ainsi rappelé Évelyne Robin, coordonnatrice des jurys des Maisons fleuries.

« *Que ce soit à Celles-sur-Belle, Montigné, Saint-Médard ou Verrines-sous-Celles, les habitants mettent du cœur à l'ouvrage pour la décoration des jardins, des fenêtres, des terrasses, des pieds de murs ou des édifices publics au moyen de fleurs, plantes décoratives ou d'arbustes* ».

Les élus présents ont félicité les habitants et ont souligné les efforts passionnés des jardiniers municipaux

qui travaillent à toujours améliorer le fleurissement de l'espace public, rendant ainsi très attrayant le territoire.

92 familles et une entreprise ont reçu des bons d'achat allant de 20 à 70 € pour un montant total de 2.300 €.

95 photos ont été présentées.

Cette année, un prix spécial a été décerné à deux habitants de Verrines-sous-Celles, M. Trouvé et M. Pigeau au sein d'un collectif. Ils ont aménagé, avec autorisation, un espace public à l'entrée de Verrines où une sculpture métallique (un jardinier et sa brouette) vous invite à vous arrêter.

Les lauréats 2020 :

Catégorie massifs d'agencement floral : 51 retenus

Catégorie décors de jardinières et pots : 17 retenus

Catégorie petits espaces, jardinets : 6 retenus

Catégorie fleurissement pieds de murs : 12 retenus

Catégorie fleurissement des commerces : 1 retenu.

*Photo : les lauréats des maisons fleuries 2020 Celles, Montigné, St-Médard, Verrines.*



## Application CityAll - le citoyen connecté Téléchargez gratuitement... scanner ce QR code

Découvrez l'Application mobile de Celles-sur-Belle, 192 habitants sont déjà connectés. La mairie vous informe de l'actualité en temps réel sur votre smartphone : vous retrouverez les actualités, le fil d'actualités, les panneaux lumineux, participer, les mairies, Facebook, météo, les événements et les alertes en temps réel directement sur votre téléphone. Tout ce qui paraît sur les panneaux lumineux est désormais disponible sur l'appli.

(application disponible gratuitement sur AppStore et Google Play)





**Environnement Gestion différenciée Biodiversité**, ces termes impliquent une action forte de notre commune.

Nos jardiniers ont la charge d'entretenir 40 hectares d'espaces verts répartis sur nos 4 communes déléguées. Ils sont actuellement quatre pour assumer cette tâche importante qui participe à l'identité de notre territoire !

Dans ce cadre de gestion, la municipalité engage diverses actions:

- ◆ Une classification et un inventaire de tous nos espaces verts nous ont permis de hiérarchiser les espaces en fonction des usages et de se donner des priorités.

Par conséquent, un "plan tonte" a été réalisé, en priorisant les différents espaces et leur fréquence de tonte :

**Code 1 : Espaces de prestige**

**Code 2 : Espaces traditionnels**

**Code 3 : Espaces raisonnés**

**Code 4 : Espaces naturels**

tout ceci étant bien évidemment dépendant de la météorologie.

- ◆ une taille raisonnée de nos arbustes, et une volonté de privilégier des plantes vivaces, ce qui ne veut pas dire pour autant l'absence d'annuelles.

- ◆ un ramassage des feuilles et leurs traitements.
- ◆ le fleurissement des "pieds de mur" a pour objectif d'agrémenter nos rues, et d'éviter la pousse des mauvaises herbes...

A nous tous de les entretenir.

**Une signalétique sur nos différents sites va être installée afin d'expliquer notre action.**

L'adhésion à la charte "TERRE SAINTE - Ma commune sans pesticides" en 2012, nous oblige à travailler sur le développement de méthodes alternatives : désherbage manuel, mousse, balayeuse...ayant pour objectif de limiter voir supprimer l'utilisation de pesticides et de désherbants chimiques.

Nos ruchers communaux ont été créés en 2012. Ils permettent de recueillir des données sur le territoire de la commune. Ce partenariat s'effectue avec les apiculteurs locaux. Vous êtes invités par ailleurs, à venir goûter ce miel communal lors de la "FLEUR de CELLES" en septembre 2021.

La confirmation depuis 2012 de notre "3<sup>ème</sup> fleur" des Villes et Villages fleuris doit nous encourager à poursuivre nos efforts sur la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Toutes ces actions ont pour but d'améliorer notre cadre de vie.



## Haro sur les frelons asiatiques

Arrivé en 2004, le frelon asiatique, espèce invasive, s'est répandu dans notre pays.

Quels sont les risques de cette invasion et comment faire en sorte d'empêcher la prolifération de cet insecte qui n'a quasiment pas d'ennemis naturels dans nos régions européennes ?

Michel Bonneau, apiculteur à Celles, et même au-delà, va répondre à ces questions.

### Quels sont les risques ?

MB : les frelons asiatiques sont un prédateur redoutable pour tous les insectes dont nos abeilles. Ils capturent les abeilles au retour du butinage. Elles sont chargées et fatiguées donc plus faciles à prendre. Ils se saisissent de ces dernières et ne gardent que le thorax riche en muscle et donc de protéines pour nourrir leurs larves. Un rucher est ainsi un garde-manger extraordinaire pour la population des frelons. Ils peuvent donc causer beaucoup de dégâts sur les ruchers domestiques et les abeilles sont complètement démunies devant ces agressions. Ils s'alimentent aussi d'autres insectes ce qui peut provoquer une atteinte importante sur notre biodiversité. Un nid dans la nature est un danger pour la population si les frelons se sentent agressés. Les piqûres sont douloureuses et parfois mortelles pour les personnes allergiques.

### Comment organiser la lutte ?

1 – En piégeant les reines fondatrices au printemps lorsqu'elles sortent de leur hibernation. C'est le moment où les reines s'alimentent, commencent à construire leur nid et mettent en route une nouvelle génération d'ouvrières. Ce piégeage par appât ne supprime que les frelons. Ma recette : dans un récipient mettre une cuillère de sirop de grenadine et une canette de bière. On peut y rajouter un peu de vin. Un appât trop sucré risque de prendre d'autres insectes dont les abeilles. Ce piégeage doit se mettre en place dès les premiers beaux jours de mars à avril.

2 - En détruisant des nids. Pour cela, il faut les signaler le plus tôt possible. La jeune reine va construire son nid dans une grange, sous un toit, dans un endroit tranquille et qui se réchauffe le jour. Si elle est dérangée, elle va alors migrer en haut des arbres, c'est le nid secondaire.

La commune peut organiser la destruction dans certains cas :

- ◆ Par des bénévoles avec une bombe insecticide pour les nids que l'on peut atteindre avec une échelle ou un télescopique. Tout est détruit et enlevé.
- ◆ Par le tir au fusil avec des chasseurs encadrés par l'ACCA.

### Attention, il ne faut pas intervenir sans protection ni compétence.

Dans des lieux non accessibles, le particulier devra faire appel à des sociétés spécialisées.

Un nid non détruit, c'est 10 nids potentiels pour l'année suivante. Car les jeunes reines vont se cacher pour passer l'hiver en sécurité.

Merci à Michel pour ces informations.

Bilan des destructions de nids en 2020 qui s'élèvent à 23, 16 traitées au fusil et 7 chimiquement.

N'oubliez pas de signaler à la mairie, le plus tôt possible, la présence de ces désagréables bestioles qui pourraient nous empêcher de déguster l'excellent miel de nos apiculteurs.



Destruction d'un nid de frelons  
14 novembre 2020

## LE CCAS – L'EHPAD *LES CHANTERELLES* - MARGAUX FOCHEUX, DIRECTRICE

Bientôt une année que l'épidémie COVID est venue s'inviter dans nos vies et nos organisations. Encore une fois, il me paraît important de souligner la résilience, la solidarité et l'investissement dont chacun a su faire preuve. Malgré cet élément perturbateur, à l'EHPAD des Chanterelles, nous avons toujours arbitré entre sécurité et liberté afin de trouver le meilleur équilibre possible, indispensable au bien-être des résidents.

Tout en respectant scrupuleusement les gestes barrières, la vie continue au sein de l'établissement. Au moment où nous écrivons, les visites sont autorisées sur RDV du lundi au dimanche de 14h à 17h. Si vous souhaitez venir rendre visite à un résident, merci de nous contacter au 05.49.79.80.39, du lundi au vendredi entre 9h et 17h.

Les animations sont adaptées, mais ont toujours lieu au quotidien : loto, guitare et chant, gym douce, atelier marche, bricolage et jeux divers.

Un investissement récent a également été effectué : *La table magique*. Véritable innovation de soin ludique, il s'agit d'un système de projection avec détection permettant stimulations et mou-

vements. Ces jeux magiques ont été développés spécifiquement pour les personnes atteintes de troubles cognitifs et peuvent être joués seul ou en groupe. Il s'agit d'un outil incroyable, et nous sommes très heureux d'en être équipé aujourd'hui, pour le plus grand bonheur des résidents.

Même si les fêtes organisées par l'EHPAD, fêtes des familles, goûter et spectacle des enfants du personnel, ont été annulées, d'autres animations ont bien eu lieu. L'EHPAD a organisé pour Noël un bal dansant, une animation avec un orgue de barbarie et après-midi crêpes, une chorale ainsi qu'une chorégraphie avec le personnel.

L'association « *Les amis des Résidents des Chanterelles* » a offert les éphémérides 2021 lors des repas de Noël et du Nouvel An. Plusieurs concours ont été organisés : les résidents ont élu les plus belles tenues et accessoires de Noël, ainsi que les quartiers de l'établissement les mieux décorés.

Prenez soin de vous et prenons soin les uns des autres.

L'équipe de l'EHPAD *Les Chanterelles*



*La table magique pour des soins ludiques*



Bonne année 2021

## Centre Communal d'Action Sociale



L'année 2020 qui vient de s'écouler ne nous a pas laissé de répit avec cette crise sanitaire, et nous formulons tous le vœu pour cette nouvelle année 2021, qu'elle soit plus sereine, joyeuse, légère...



Que cette nouvelle année permette :

- de renouer avec les temps de convivialité qui nous ont tant manqué et qui constituent le ciment du lien social ;
- aux personnes vulnérables, isolées pendant ce confinement, de reprendre confiance et d'accepter la main-tendue des services qui leur sont proposés ;
- aux équipes des « soignants et aidants » de se ressourcer et d'exercer en toute tranquillité leur métier sans questionnement, ni culpabilité sur une éventuelle contagiosité.

Cependant, restons confiants, car l'élan de solidarité qui s'est exprimé tout au long de cette période, n'a pas faibli.



## Des masques pour les enfants de nos écoles

La municipalité a proposé d'offrir un masque à chaque enfant de 6 à 10 ans, lorsque le port du masque a été rendu obligatoire dans les écoles pour tous. Pour la réalisation de ces 300 masques, la commune a fait le choix de les acheter auprès de couturières professionnelles, réaffirmant ainsi son soutien au commerce local.



Marie de Celles



Ecole de Celles



Ecole de Montigné



Ecole de Verrines

## Des appels de convivialité pour nos aînés

Ces actions solidaires doivent s'inscrire dans la régularité. Il est important de le rappeler car, plus que jamais, cette veille sanitaire est essentielle.

Le CCAS compte sur vous pour exercer cette « attention bienveillante » et nous alerter lorsque des situations d'isolement, de vulnérabilité vous interpellent.

C'est pourquoi sur cette deuxième période de confinement de novembre 2020, nous avons fait le choix de réactiver avec l'aide de l'association « Appui & Vous Sud Deux-Sèvres », le service d'appels de convivialité que nous avons mis en place en mars.

Vous pouvez vous y inscrire ou inscrire un proche au **05 49 79 80 17**



## L'ASSOCIATION APPUI&VOUS SUD 79

Afin d'assurer une continuité de service et de venir en soutien à la population en ces temps perturbés, les services de l'association Appui & Vous Sud Deux-Sèvres, à savoir le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) et la Plateforme Territoriale d'Appui (PTA) restent ouverts.

L'équipe pluri-professionnelle continue d'assurer l'accueil téléphonique et physique (uniquement sur rendez-vous) du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

**contact CLIC : 05 49 06 63 63**

Vous souhaitez un conseil ou du soutien concernant l'accompagnement d'une personne en situation complexe

**contact PTA : 0809 109 109**



Association APPUI & VOUS Sud Deux-Sèvres

74 rue Alsace Lorraine - 79000 Niort • Tel: 05 49 33 55 13 • [www.appuietvous.org](http://www.appuietvous.org)

**L'équipe d'Appui & Vous Sud 79 - contact : 05 49 33 55 13**

## SOLIDARITÉ - INFORMATIONS

### LES RESTOS DU CŒUR de Celles-sur-Belle



L'antenne locale « RESTOS DU CŒUR » est ouverte tous les mardis pour la distribution alimentaire et diverses aides à la personne.

Son fonctionnement est assuré par 6 bénévoles dans un local mis gracieusement à leur disposition par la municipalité.

Les familles s'inscrivent normalement avant chacune des campagnes d'hiver et d'été ; néanmoins, il est possible de bénéficier d'un colis de dépannage en cas de difficulté ponctuelle.

Au cours de la campagne d'hiver 2019 / 2020 (16 semaines), 7 188 repas équilibrés ont été distribués aux 47 familles bénéficiaires.

Pour celle de l'été 2020 (36 semaines), 8 238 repas ont été distribués aux 26 familles accueillies.

Depuis le début de la crise sanitaire du mois de mars dernier, la distribution s'effectue en mode « drive » dans le respect des gestes barrières afin de préserver la sécurité de tous.

Les colis sont préparés le matin et la distribution a lieu l'après-midi.

Les denrées sont attribuées par le centre départemental de Niort en fonction de la composition des familles et sont acheminées de Niort grâce à un véhicule mis gracieusement à la disposition de l'antenne par la municipalité. En outre, une collecte hebdomadaire est effectuée dans plusieurs magasins de la commune.

Vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter !

Contact : Lionel COUTIRIER 06 89 03 12 41



Le miel du rucher communal offert aux restos du cœur

### LA HALTE DU CŒUR



**La Halte  
du Cœur**

AIDE ALIMENTAIRE  
PARTICIPATIVE

L'association « la Halte du Cœur », reconnue d'intérêt général, propose depuis 1986 une aide alimentaire auprès de personnes en situation de précarité et vivant en milieu rural. Cette aide alimentaire se présente sous la forme d'un colis standard, composé de

manière équilibrée et de façon à se rapprocher au maximum d'un caddie classique. Basée à Beau-préau (49), elle réalise aujourd'hui 66 distributions de colis alimentaires par mois réparties sur 8 départements (région Pays de Loire et départements limitrophes).

« La Halte du Cœur » ne bénéficie d'aucune aide financière. Elle s'appuie sur un fort réseau partenarial de mécénat complété par une participation financière de 50 € demandée à chaque colis (soit environ 1/3 de sa valeur commerciale estimée).

Cette forme de redistribution solidaire est une belle manière de lutter contre le gaspillage alimentaire tout en venant en assistance à un public fragilisé par le contexte socio-économique actuel.

**Contact : [www.haltesducoeur.org](http://www.haltesducoeur.org).**

Téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h  
au **02 41 63 51 59**

### Association Insertion du Pays Mellois

L'association met à disposition du personnel auprès de particuliers, entreprises et collectivités.

Ménage, travaux de bricolage, peinture, entretien extérieur, nettoyage de tombes,...

Si vous êtes en recherche d'emploi, l'AIPM peut vous recruter dans le cadre d'un accompagnement socioprofessionnel et de l'insertion.

Permanence en mairie de Celles

le mercredi - de 9h à 16h - 05 49 79 88 25

Contact : [aipm2@orange.fr](mailto:aipm2@orange.fr)

Site : <http://www.a-i-p-m.com>

**Référente : Isabelle Joly**

## ASSOCIATION « Celles Form GV »

L'association « Celles Form GV » existe depuis 1975 à Celles-sur-Belle. Elle est affiliée à la Fédération Française Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire FFEPGV qui réunit 5 500 clubs en France et 500 000 pratiquants.

L'objectif est de proposer une activité physique et sportive de loisir et de bien-être, permettant d'améliorer sa condition physique tout en se faisant plaisir. Dans notre département, il y a 5 000 adhérents.

Christelle, animatrice sportive de l'association, propose des cours variés et adaptés à un large public de 18 à 80 ans, dans une ambiance simple et conviviale.

Avec la crise sanitaire, l'association doit s'adapter et voit son nombre d'adhérents en baisse cette année.

Afin de garder du lien et la forme durant les périodes de confinement, Christelle a créé un groupe sur les réseaux sociaux.

Rappel des jours et horaires

- lundi 19h à 20h gym tonic
- mercredi 20h à 21h gym détente, stretching, renforcement musculaire
- mercredi 17h30/18h30 séance bien vieillir

Vous pouvez nous retrouver au gymnase tout au long de l'année.

Contacts :

Masson Sandrine : Présidente 06 32 78 30 18

Vezien Christelle : Animatrice 06 26 76 52 81



## ROLLER CLUB CELLOIS

Le « Roller Club Cellois » est un club créé en 1989 dans le but de promouvoir le roller et enseigne dans 3 disciplines techniques :

- Artistique avec 4 créneaux du départemental débutant et régional confirmé et chorégraphie de groupe,
- Acrobatique freestyle débutants et loisirs,
- Roller Hockey de l'initiation et loisir jusqu'à une équipe en régional et une équipe en National niveau 3.

Le RCC a 3 écoles de sport en initiation (moins de 10 ans, 10 à 17 ans, et adultes).

Activités sur l'année 2020 :

Manifestations du Roller Club Cellois :

Les 7 matchs à domicile de l'équipe N3 ;

Les 4 matchs à domicile de l'équipe régionale (mixte garçons/ filles) ;

Des animations de vacances proposées au public et aux familles (8 soirées par an) ;

Des stages artistiques pour les régionaux et départementaux (30 filles et garçons) ;

Un gala de patinage, vitrine de notre sport en fin de saison ;

L'accueil de stages fédéraux : formation en freestyle et formation d'entraîneurs (4 à 6 journées par an pour des groupes de 12 à 15 participants) ;

L'organisation d'une compétition départementale en roller artistique depuis plus de 10 ans.

### Contact :

Salle bleue du complexe sportif de Celles-sur-Belle, dans les créneaux roller du mardi au vendredi de 17h 30 à 19h.

06 18 93 81 94 Pierre Bouneau, Président ou  
07 81 44 10 05 Evelyne Chastanet, trésorière



## CLUB DES RANDONNEURS CELLOIS

Le club des « Randonneurs Cellois » compte une centaine d'adhérents. Il organise chaque jeudi après-midi, ou le matin en juillet et août, trois circuits de randonnée (12, 9 et 6 km) dans le cellois, mais aussi où l'organisateur du jour a plaisir à faire découvrir le patrimoine d'un site qu'il connaît particulièrement. Une fois par mois le mercredi, une dizaine de randonneurs partent pour la journée sur un circuit d'environ 25 km, parfois dans les départements voisins. Le samedi matin une marche nordique est prévue sur le Ruban Vert, au départ de la route de Vitré.



Malheureusement, en 2020 les deux confinements ont interrompu ces rendez-vous et ont fait annuler les 2 séjours qui devaient avoir lieu en juin et septembre.



Club des Randonneurs Cellois

Ils sont à nouveau programmés en 2021 à Trégunc dans le Finistère du 6 au 13 juin et à Sarlat en Dordogne du 1er au 4 septembre.

Comme chaque année, en juin, une quarantaine de bénévoles ont vérifié et remis à jour le balisage des 8 sentiers de l'ensemble du canton. Ils représentent 90 km au total sur les territoires de Celles-sur-Belle, Verrines-sous-Celles, Beaussais, Vitré, Prailles, La Couarde et Fressines. Ces sentiers sont sur les sites randoen-deuxsevres.fr et rando79.fr.

Contact : Hélène Clisson  
Présidente 05 49 79 89 11

## L'ASSOCIATION CLASSIC MOTO CELLOIS (Groupe d'amateurs de motos anciennes du Cellois)

Nous restaurons depuis plusieurs années avec des bénévoles et amis motards rencontrés lors de rassemblements, des motos de la collection Pierre Certain.

Plusieurs motos ont été remises en état mécaniquement ou esthétiquement :

Une Puch 250cc, une Scott 600cc, une Nimbus 750cc, une BMW 500cc, une Moto Guzzi 250cc, une BMW R68, une Matchless 350cc, sont à nouveau roulantes.

Voici une BMW R16 de 1929, très belle rénovation!!

Ces motos seront exposées à l'espace Pierre Certain de l'Abbaye lors de la prochaine saison

**L'association organisera le 6ème Tour Poitou-Charentes des motos anciennes.**

Une étape du tour de France des motos anciennes sera accueillie à Celles-sur-Belle avec le concours de la municipalité le 6 septembre 2021.

Contact : Bernard GUERINEAU classic.moto.cellois@orange.fr

<https://www.musee-motos-cellessurbelle.fr/classic-moto-cellois/>



## L'ALOUETTE Twirling

Les « twirleurs » de l'Alouette Twirling ont vu leur dernière saison raccourcie suite à la crise sanitaire.

Ils ont toutefois gardé le lien à travers les réseaux sociaux en proposant des défis ainsi que des échauffements et renforcements en visioconférence. Ils ont également repris la saison avec des stages internes intégrant des intervenants twirling, gym et renforcement musculaire.

Les « twirleurs » cellois s'apprêtent désormais, si les protocoles sanitaires le permettent, à reprendre une nouvelle saison qui débutera pour une partie d'entre eux par les championnats individuels à compter de fin janvier. La région se mobilise pour envisager la reprise des entraînements et des compétitions dans le respect des normes sanitaires pour le bien-être des athlètes et des associations.

L'ensemble des jeunes participeront ensuite aux championnats par équipes. Notre club organisera celui de Celles-sur-Belle au gymnase le 2 mai. N'hésitez pas à venir nombreux observer notre discipline.

La section éveil « Bout'chou » continue également d'évoluer le samedi matin de 11h à 12h avec la découverte de l'espace, de la motricité, de la souplesse et de l'agilité.

Pour tout renseignement, vous pouvez venir découvrir notre association par le biais de notre page Facebook « Twirling Celles-sur-Belle »



②

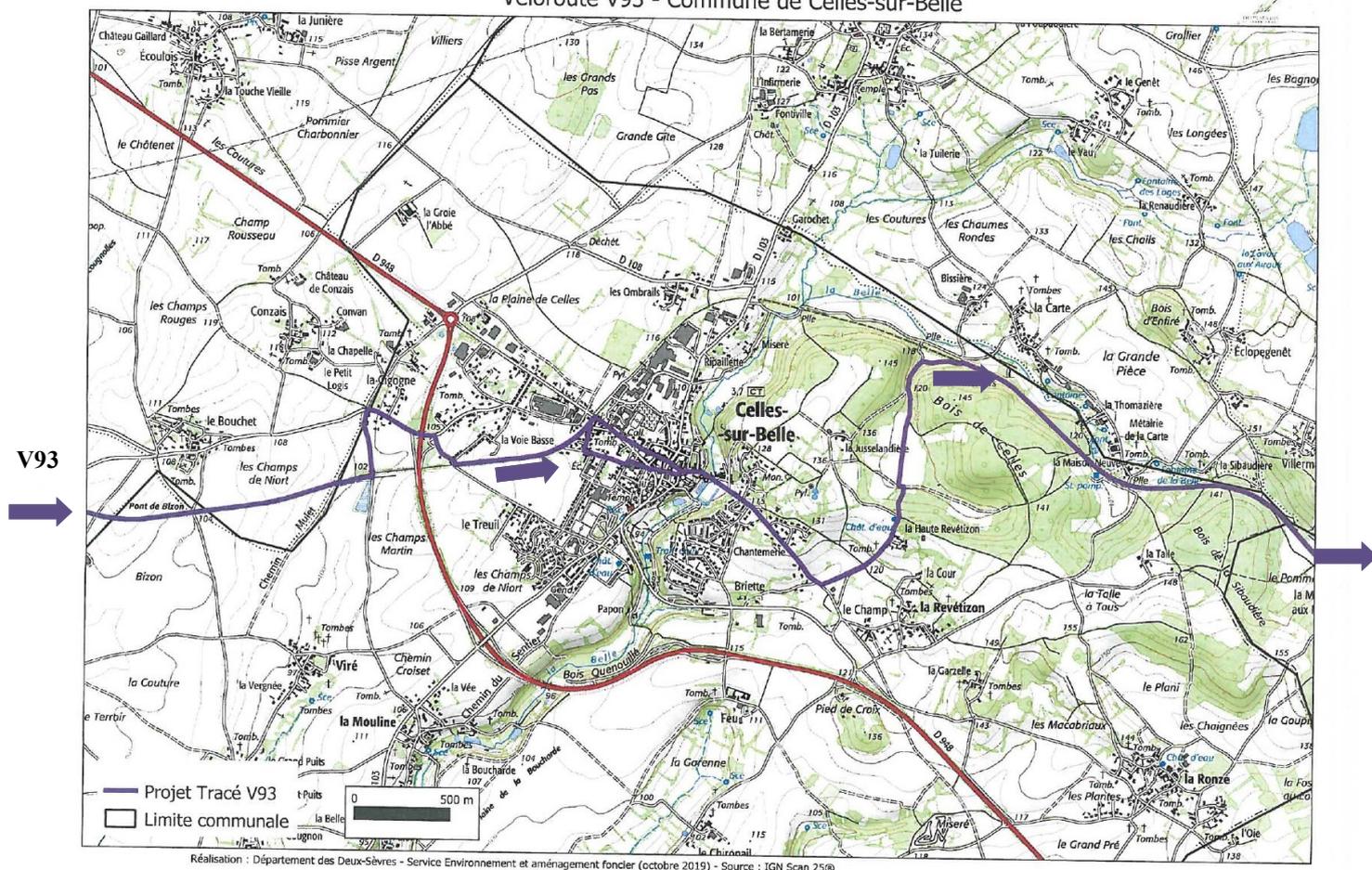


Et si l'on écrivait avec son corps, défis N°1 et N°2

# LA VÉLO FRANCETTE - LA V93

## PISTE CYCLABLE : LA V93 - sur la commune de Celles-sur-Belle

Véloroute V93 - Commune de Celles-sur-Belle



## SCHEMA CYCLABLE TOURISTIQUE - Itinéraires d'intérêt national et régional

Dès maintenant, vous pouvez parcourir en toute sécurité les 53 Km de véloroute entre Niort et Pioussay. Cette voie s'inscrit dans un schéma cyclable national qui a pour ambition de relier Saint Malo à Palavas-les-Flots dans l'Hérault.

En chemin, vous pourrez découvrir les communes de Celles-sur-Belle, Melle, Brioux et Chef-Boutonne. Des installations complémentaires seront mises en place avant l'été : tables de pique-nique, garages à vélo, indication des points d'eau et des visites à faire le long du parcours.

Aujourd'hui, « le ruban vert » entre Celles-sur-Belle et Melle est une balade très fréquentée ; un compteur installé cet été a comptabilisé près de 2 000 passages.

La véloroute permet aussi d'aller jusqu'à La Rochelle et le département des Deux-Sèvres a, d'ores et déjà, programmé une nouvelle piste entre La Crèche et Rom le long de la Sèvre.

Un réseau qui se densifie et qui permettra, dans l'avenir, de faire des promenades en vélo entre Niort, Zoodyssée, La Mothe, Celles-sur-Belle et Chef-Boutonne.





Les compétences territoriales se partagent en France entre communes, Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), départements, régions et État ; la communauté de communes est un EPCI (au même titre qu'une communauté urbaine). En 2015, la loi « NOTRe » a défini les compétences d'action incombant à chacun de ces échelons administratifs et un calendrier de mise en place.

A titre d'exemple, pour les collectivités territoriales, la région détient aujourd'hui la gestion des transports interurbains (bus et TER), le département celle des collèges, les communautés de commune celle des déchets et la commune l'entretien de la voirie communale.

Les communes ont dû légalement déléguer ces dernières années plusieurs de leurs compétences, notamment aux communautés de communes auxquelles elles sont rattachées. Il est donc important en tant qu'administré de comprendre que les communes ont perdu la maîtrise de domaines dont elles avaient la charge, tels que la collecte des déchets ou pour Celles-sur-Belle, la gestion des écoles primaires.

La communauté de communes endosse bien entendu les domaines qui lui sont imposés légalement, l'assainissement comme autre exemple. Dans ce cas, la commune ne peut que rapporter sur ce sujet à sa communauté de communes de tutelle.

Mais une commune peut aussi décider de déléguer une compétence qu'elle ne peut ou ne souhaite pas assumer telle que la gestion d'un équipement sportif. Les politiques ensuite déployées sur notre territoire dans le cadre de ces délégations résultent des décisions prises par les élus de Mellois en Poitou et entérinées par le conseil communautaire qui réunit l'ensemble des communes de notre communauté. Les ressources de Mellois en Poitou correspondent à ses compétences (impôts et financements, moyens et personnels). C'est elle-même qui fixe ses taux d'imposition.

Mellois en Poitou représente 62 communes associées et totalise 90 élus communautaires titulaires. Les communes rurales ont un poids important dans l'assemblée communautaire. Celles-sur-Belle dispose de 6 élus communautaires(\*).

Mellois en Poitou correspond géographiquement aux anciens cantons de La Mothe, Lezay, Sauzé-Vaussais, Chef-Boutonne, Brioux, Melle et Celles. 50 000 habitants environ résident sur ce territoire. Le siège de la communauté est situé à Melle mais les diverses directions sont réparties sur tout le territoire. Celles-sur-Belle accueille la direction tourisme-pays d'art et d'histoire.

Ainsi, aujourd'hui, les principales compétences gérées et administrées par la communauté sont :

- Les actions solidaires du CIAS (aides à domicile, portages de repas...) ;
- la compétence économique et l'aménagement du territoire par le biais du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) ;
- l'éducation : compétence scolaire (écoles primaires), accueil petite enfance et enfance jeunesse ;
- la gestion des déchets (ordures ménagères et déchetteries) ;
- la politique de l'eau et l'assainissement, les préventions d'inondation (GEMAPI), suivi de l'éolien ;
- certains équipements sportifs (piscines), la base de loisirs du Lambon, le musée de Rom et le déploiement du « pays d'art et d'histoire ».

Par le biais de la gestion de leurs domaines d'action, les services généraux de Mellois en Poitou peuvent apporter des compétences spécialisées à l'ensemble des communes dont la plupart ne pourraient pas en disposer si elles étaient restées seules. La communauté est également représentée au sein d'organismes à compétence particulière aussi variés que le SIEDS, les divers syndicats des bassins de rivières, les syndicats intercommunautaires traitant de l'élimination des déchets ménagers, l'approvisionnement en eau, l'association du comité de bassin pour l'emploi...

Votre commune et vos élus restent bien entendu à votre écoute sur les questions de compétence communautaire et pourront, le cas échéant, favoriser votre contact vers la communauté de communes.

Deux principaux dossiers communautaires vont nous concerner dans les mois à venir :

- le déploiement de la nouvelle collecte d'ordures ménagères adopté lors de la précédente mandature de la communauté de communes
- la gestion du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

Mais nous reviendrons vers vous dans un prochain écho sur la progression de ces dossiers.

### **(\*) Vos élus communautaires :**

Frédéric Berthonneau, Sylvie Brunet, Sylvie Cousin, Maïté Cromer, Alain Dolbeau et Christian Picard.

**Le CIAS Mellois en Poitou**, dont le siège social est situé 5 rue Gate Bourse à Lezay, a une compétence spécifique sur la prise en charge d'établissements et de services destinés aux personnes âgées. Cela comprend :

La gestion des établissements suivants :

- l'EHPAD des 4 saisons à Chef-Boutonne,
- l'EHPAD Fondation Dussouil à Lezay,
- la résidence autonomie La Garenne à Melle,
- le village retraite à Lezay.

Le fonctionnement du service polyvalent composé des services suivants :

- service de soins infirmiers à domicile sur une partie du territoire (Lezay, La Mothe Saint-Héray, Sauzé-Vaussais et une partie de Melle),
- services d'aides et d'accompagnement à domicile (tous les cantons sauf Chef- Boutonne),
- portage des repas à domicile,
- service part'âge,
- **plateforme de services du Cellois (service de téléassistance).**

### **Quel est le périmètre concerné ?**

Le territoire de la communauté de communes est couvert par les services du CIAS Mellois en Poitou.

La Mothe-Saint-Héray, Chef-Boutonne et Celles-sur-Belle sont aussi pourvus de services privés tels que l'aide à domicile (ADMR et autres structures privées).

### **Quelle est sa gouvernance ?**

Présidé par Fabrice Michelet, le conseil d'administration du CIAS Mellois en Poitou compte 24 membres issus pour moitié des élus communautaires et pour l'autre moitié de représentants de la société civile. Sylvie Cousin, 1<sup>ère</sup> adjointe de Celles-sur-Belle est vice-présidente du CIAS Mellois en Poitou.

### **Quels sont les types de services proposés ?**

Hébergement temporaire, d'urgence, accueil en établissements adaptés, aide à domicile, aide aux tâches ménagères, pour personnes âgées et personnes handicapées.

Des heures de ménages ou autres prestations type repassage... peuvent être proposées à des personnes qui ne sont pas en situation de fragilité.

Pour bénéficier des services du CIAS Mellois en Poitou :

- pour les services de soins infirmiers et aide à domicile, la résidence autonomie La Garenne, le service portage de repas et le service de plateforme de service sur Celles-sur-Belle :

### **Contact 05 49 27 14 44**

- pour l'EHPAD Chef Boutonne : 05 49 29 81 16
- pour l'EHPAD Fondation Dussouil et Village Retraite : 05 49 27 80 20.

<https://www.melloisenpoitou.fr/>

<https://www.facebook.com/MelloisenPoitou>

---

## **CONSTRUCTION DE LA RÉSIDENCE HABITAT JEUNES DE CELLES-SUR-BELLE**

Les besoins du territoire en matière d'habitat jeunes ont été mis en évidence par un diagnostic enfance jeunesse réalisé en décembre 2013.

Cette construction, située à proximité des entreprises, permettra d'offrir des logements à des jeunes de 16 à 30 ans, en formation ou en apprentissage, ou éprouvant des difficultés sociales et économiques particulières.

Le projet de construction d'une résidence pour jeunes résulte donc d'une démarche commune des élus de l'ex-communauté cantonale de Celles-sur-Belle et de l'association « Toits etc. ».

La communauté de communes Mellois en Poitou, créée en 2017, s'est saisie de ce dossier. Elle a lancé depuis juin 2019 la construction, sur un terrain de 1000 m<sup>2</sup>, d'une résidence au cœur de la ville de Celles-sur-Belle. La réception de chantier est prévue en mars 2021. Cet ensemble sera géré par l'association « Toits etc. » et sera composé des espaces

suivants :

- ◆ 7 studios T1 de 25 m<sup>2</sup>
- ◆ 1 studio T2 de 43 m<sup>2</sup>
- ◆ Un espace collectif de 69 m<sup>2</sup>
- ◆ Un espace bureau (dédié à l'association)
- ◆ Une laverie

Une convention passée entre l'État, l'association « Toits etc. » (gestionnaire du bâtiment) et la communauté de communes permettra aux résidents de bénéficier de l'aide personnalisée au logement.

Pour la partie financière, le projet est estimé à 1 000 000 € HT et est financé par des subventions à hauteur de 72%. Les partenaires financiers sont la CAF, le département (Contrat d'Accompagnement de Proximité : CAP 79), la Région (Centre Ressource du Développement Durable : CRDD), l'État (contrat de ruralité et Prêt Locatif Aidé d'Intégration : PLAI). Le solde des 28% est financé par Mellois en Poitou.

## INFORMATION

### Campagne de stérilisation des chats errants

La municipalité de Celles-sur-Belle en collaboration avec la SPA commencera une campagne de capture de chats non identifiés : « **capturer, stériliser, relâcher** » en respectant le droit de vie des chats, tout en permettant de diminuer les niveaux de population. Les frais vétérinaires, dont le coût se monte à 50 € par animal, seront entièrement pris en charge par la commune.

Le chat sera alors traité pour les puces, mais aussi soigné s'il est malade ainsi que tatoué, et bien sûr stérilisé avant d'être relâché au même endroit.

Lorsque la SPA décidera de se rendre dans un quartier, les riverains seront informés des dates prévisionnelles de capture notamment par l'appli CityAll de la ville. Le but étant que les personnes ayant des chats gardent ceux-ci chez eux ou leur mettent un collier à ce moment-là.

**Rappel** : l'identification des chats est obligatoire depuis le 1er janvier 2012. Aussi, pour éviter toute confusion au moment de l'opération, nous invitons les propriétaires de chats à identifier leurs animaux, à leur mettre un collier ou les garder chez eux.



### Information détenteurs d'oiseaux et Influenza aviaire

Conformément à l'arrêté du 24 février 2006, tout détenteur d'oiseaux (poules, cailles, pigeons, faisans, perdrix, oiseaux d'ornement, dindes, pintades, canards, oies) est tenu d'en faire la déclaration auprès **du Maire du lieu de détention**, à l'exception des oiseaux détenus en permanence à l'intérieur de locaux à usage de domicile ou de bureau.

Par arrêté du 16 novembre 2020, le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, a placé l'ensemble du territoire de la commune en risque « élevé » en matière d'influenza aviaire. A ce titre, vous devez protéger vos oiseaux par un filet en extérieur ou les rentrer à l'intérieur de votre domicile ou tout autre local.

Contact : mairie de Celles 0549798017



### Un sapin de Noël contre un arbre fruitier !

Souhaitant garder la tradition des fêtes de fin d'année, la commune de Celles-sur-Belle a choisi de décorer la place des Epoux Laurant avec un sapin de Noël. Cet arbre, qui devait être coupé, nous a été donné par un habitant de la commune lequel, en retour, a reçu un arbre à planter. Une démarche écologique qui profite à tous !



**Les habitants mobilisés**, pour un défi littéraire dans la boîte à livres du Rochereau. Du 1er au 24 décembre, un livre y était déposé, chaque jour pour le bonheur des lecteurs petits et grands. Merci pour cette initiative très appréciée.



**Calendrier de l'Avent**  
Littéraire 2020

**24 décembre, fin de l'aventure.**

**Défi 100% réussi... Merci à vous Toutes et Tous...**

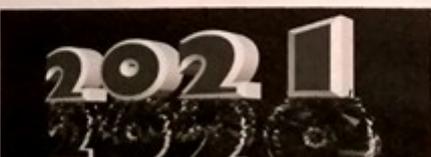
J'espère vous avoir apporté un peu de joie à travers mes livres en ces temps difficiles...

**24 Décembre, dernier livre...**  
de Tamara McKinley... mon auteure préférée...  
celle qui me fait rêver de l'Australie...  
c'est Noël, tous les rêves sont permis...

Nous vous souhaitons un très joyeux Noël et de très belles fêtes de fin d'année...

Faisons Toutes et Tous en sorte que 2021 soit une très belle Année

Les lecteurs Anonymes mais Cellois.



## Chers enfants élèves des écoles

Nous tenions à vous remercier pour les magnifiques cartes de Noël que vous avez réalisées.

Vous avez contribué avec vos mots et dessins à réchauffer le cœur, apporter du bonheur à nos personnes âgées isolées à leur domicile.

Soyez fiers de vous et de votre esprit Solidaire. Vous êtes de jeunes citoyens attentifs et engagés auprès des autres. Bravo à vous.

Un grand merci à vos enseignants qui vous ont accompagnés tout au long de cette action.

**Le conseil municipal, le conseil d'administration du CCAS de Celles-sur-Belle vous offrent leurs meilleurs vœux de bonheur, de santé et de fraternité pour cette nouvelle année 2021.**



## Voisins vigilants et solidaires Participation citoyenne

La commune a adhéré à ce dispositif de « Participation Citoyenne » qui a démontré ses effets pour prévenir les cambriolages et autres incivilités tout en conservant la convivialité et la solidarité entre voisins.

Dans le sud Deux-Sèvres, plus d'une vingtaine de communes ont adhéré. Il n'est, en aucun cas, question d'exercer une surveillance accrue ou d'encourager un quelconque espionnage.

Aujourd'hui, nous recherchons de nouveaux référents **notamment sur Saint-Médard**, commune qui n'avait pas encore été intégrée dans la commune nouvelle au moment de la signature de ce dispositif.

Contact : mairie de Celles 05 49 79 80 17



## Mairie de Celles-sur-Belle

La cérémonie des vœux 2021 n'aura pas lieu, tout comme le repas des aînés qui aurait dû se dérouler au mois d'octobre et a été annulé par le CCAS. Sylvie Brunet, Maire, l'a annoncé lors de la séance du dernier conseil municipal.

Chaque habitant de la commune de plus de 70 ans a reçu dans sa boîte à lettres une carte de vœux, écrite par les enfants des écoles avec l'aide de tous les enseignants afin de faire du lien social. Les aînés sont invités, s'ils le souhaitent à répondre aux questionnements des enfants sur leur carte de vœux.

Concernant les traditionnels vœux à la population, Sylvie Brunet, précise « Compte tenu du contexte sanitaire, je ne me vois pas réunir près de 300 personnes, salle des fêtes de Celles-sur-Belle, en janvier. »

### Photos des enfants des écoles confectionnant les cartes de vœux



### PORTES OUVERTES À L'UNITÉ DE MÉTHANISATION AGRICOLE COLLECTIVE – 25.09.2020

Depuis le 25 septembre 2019, l'unité de méthanisation, située dans la zone industrielle de Celles-sur-Belle, produit du biométhane à partir des effluents d'élevage (fumier bovin, fumier caprin, lisier porcin, fumier équin, lactosérum, déchets de céréales...) de 14 exploitations agricoles et coopératives partenaires et actionnaires de la SAS Celles sur Belle Biogaz.

Cette unité traitera 21 000 tonnes de matières par an afin de produire 100 m<sup>3</sup>/h de bio-méthane, soit la consommation énergétique moyenne de 1 000 foyers, et d'éviter ainsi 3 100 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> d'origine non fossile.

Les exploitations agricoles partenaires déclarent : «Ce projet nous apporte de nombreux avantages, puisqu'il nous permet de mieux valoriser nos effluents et de devenir acteurs de la transition énergétique tout en réalisant des économies et en diversifiant nos revenus».

Le projet a été initié en 2015, avec comme objectifs de :

- participer à la production d'énergie renouvelable et à la réduction des consommations d'énergie fossile à l'échelle locale ;
- ◆ mieux valoriser les effluents, déchets de céréales et lactosérum produits localement ;
- ◆ pérenniser et diversifier les revenus des exploitants agricoles (actionariat, gestion des effluents, économies d'engrais) ;

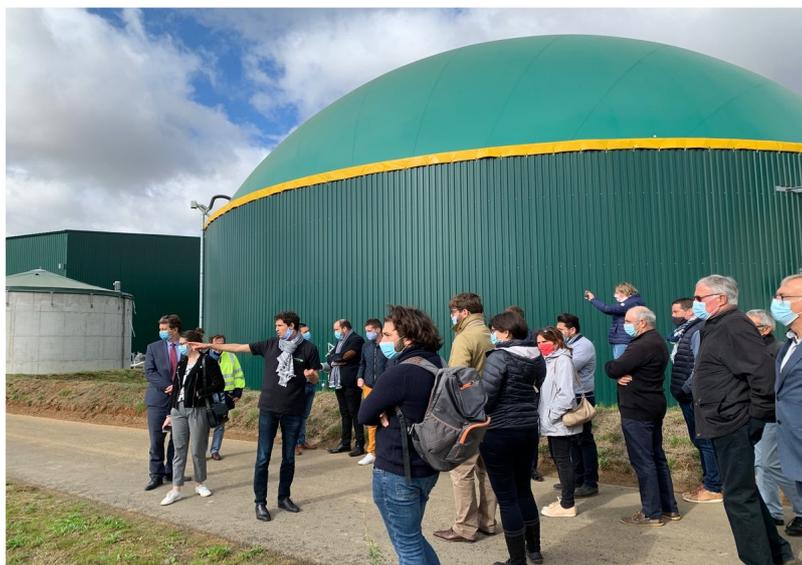
- produire un digestat enrichi en éléments fertilisants, valorisé par un retour au sol permettant la substitution d'une partie des engrais minéraux utilisés.

Ce projet financé par le Crédit Agricole Touraine Poitou a été soutenu par l'ADEME, la région Nouvelle-Aquitaine et l'Agence de l'eau Adour Garonne.

Mme Sylvie Brunet, Maire, qui a réceptionné ce projet, témoignait : « Je suis ravie de voir la mise en service de ce projet, initié par mon prédécesseur, qui est le premier site en injection dans le réseau de gaz naturel exploité par GRDF du département des Deux - Sèvres. Je suis convaincue qu'il sera très impactant du point de vue du développement économique et agricole local, et qu'il permettra d'apporter des solutions pérennes de traitement aux industries agro-alimentaires locales ».

Une centrale photovoltaïque en autoconsommation, située sur l'un des bâtiments de l'unité de méthanisation, est par ailleurs en service depuis le 2 décembre 2019. Elle permet de couvrir une partie de la consommation électrique de l'unité.

Liste des partenaires du projet : Coopérative Agricole Sèvre et Belle, Coopérative Laitière de la Sèvre, EARL de La Favrie, EARL La Clé des champs, EARL La Moutonnerie, EARL La Roche, EARL La Tête noire, Ecurie de La Berlière, GAEC La Fontaine, GAEC La Forêt, GAEC La Métairie aux chênes, GAEC Le Magnolia, GAEC Les Trois Villages et SI Guyon Daniel.



# INFORMATION

## LE GAZ VERT\* DANS VOTRE COMMUNE

A Celles-sur-Belle, le gaz distribué dans la commune est d'origine renouvelable depuis plus d'un an. Ce gaz vert est produit localement dans l'unité de méthanisation CELLES-SUR-BELLE BIOGAZ à partir d'effluents d'élevage et de résidus de cultures du territoire.

La quantité de gaz vert distribuée dans la commune s'élève aujourd'hui à 9 millions de KWh par an ce qui permet d'alimenter l'équivalent de 1500 logements. Ce volume augmentera dans les années à venir grâce à d'autres projets sur des communes voisines.

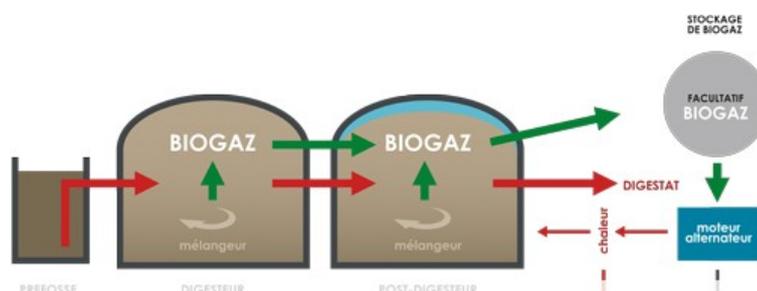
Il est important de préciser que le gaz vert, produit à partir des déchets agricoles, a les mêmes propriétés que celui qui circule aujourd'hui dans le réseau.

Il permet notamment : de se chauffer, de cuisiner, de produire de l'eau chaude sanitaire mais aussi de se déplacer grâce au carburant GNV (Gaz Naturel Véhicule).

A l'horizon 2050, le gaz sera à 100 % vert !

\*Gaz vert : les déchets organiques produisent du biométhane, un gaz renouvelable, produit localement et respectueux de l'environnement, appelé gaz vert.

Pour en savoir plus : [www.grdf.fr](http://www.grdf.fr)



## TRIBUNE DE L'OPPOSITION

### AU SUJET DE LA FRICHE .....

Nous sommes tous heureux d'avoir un environnement de qualité, surtout actuellement où nos sorties se limitent souvent à un périmètre très limité !! Mais chacun de nos villages a ses verrues !!

A Celles-sur-Belle, vous le savez, nous avons dénoncé au Printemps dernier cette grande friche industrielle au beau milieu de la ville, à 50 mètres du collège et 300 mètres de notre abbaye et nous avons insisté sur la dangerosité du hangar situé en face du collège, hangar dont les tôles risquaient de s'envoler à chaque tempête.

Vous êtes tous passés rue Daniel Archaïmbault..... de chaque côté de cette voie, c'est vraiment épouvantable !

Bâtiments délabrés recouverts de panneaux d'amiante une vraie déchetterie sauvage, à ciel ouvert, avec des tas de bois entassés ainsi que des grands sacs de déchets empilés, le tout situé si près du collège et du centre bourg !

Toute cette zone est un marqueur très négatif pour notre territoire, n'oublions pas que notre cité est labellisée « Petite cité de caractère » .

Au Printemps, nous avons alerté le Préfet du département, le Président du Conseil Départemental, ainsi que Madame Batho, notre Députée. Tous nous ont répondu et la mairie fut mise en demeure d'intervenir auprès des propriétaires de ces friches pour que tous ces désordres cessent. Ce qui a dû être fait.

Un point positif : en effet, le vilain hangar a été démantelé, il n'existe plus et c'est bien !

Par contre, tous les bâtiments vétustes sont toujours en place et la déchetterie sauvage est toujours là....

Quelle honte pour nous tous d'avoir une telle verrue en plein centre bourg !

Notre souhait à tous, pour notre «Petite cité de caractère », serait de voir un jour, cette zone transformée en un espace ombragé et verdoyant afin que les promeneurs ainsi que les enfants des écoles et du point -jeunes puissent en profiter.

On peut rêver non ???

**Christian Picard, Christine Bedon,  
Jean-Michel Barret, Chantal Gadeau**



### Mairie Principale

1 avenue de Limoges  
79370 Celles-sur-Belle

Tél : 05 49 79 80 17

[mairie-cellessurbelle@wanadoo.fr](mailto:mairie-cellessurbelle@wanadoo.fr)

[www.ville-celles-sur-belle.com](http://www.ville-celles-sur-belle.com)

#### Ouverture au public

Lundi et Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Mardi de 13h30 à 17h

Mercredi de 8h30 à 16h30

Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30



### Abbaye Royale Celles-sur-Belle Point accueil Abbaye Royale

12 rue des Halles  
79370 Celles-sur-Belle  
Tél : 05 49 32 92 28



Conservation du patrimoine :

Tél : 05 49 32 14 99

[abbayeroyalecellessurbelle@wanadoo.com](mailto:abbayeroyalecellessurbelle@wanadoo.com)

[www.abbaye-royale-celles.com](http://www.abbaye-royale-celles.com)

[www.musee-motos-cellessurbelle.fr](http://www.musee-motos-cellessurbelle.fr)



### Service Technique Municipal

Chemin de la Vée  
79370 Celles-sur-Belle

Tél : 05 49 35 80 16

Fax : 05 49 79 95 32

[stcelles@orange.fr](mailto:stcelles@orange.fr)



### Mairie de Montigné

Rue de l'Eglise - 79370 Montigné

Tél : 05 49 79 82 29

[mairie-montigne@orange.fr](mailto:mairie-montigne@orange.fr)

#### Ouverture au public

Mercredi de 13h30 à 15h30



### Bibliothèque Municipale

*Cet espace multimédia vous propose un accès gratuit à internet.*

7 rue de l'Ancienne Mairie

79370 Celles-sur-Belle

Tél : 05 49 79 88 33

[bibliotheque.cellessurbelle@orange.fr](mailto:bibliotheque.cellessurbelle@orange.fr)



#### Ouverture au public

Mardi de 15h à 18h30

Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h

Vendredi de 15h à 18h30

Samedi de 10h à 12h30



### Mairie de Verrines-sous-Celles

2 rue de la Cure  
79370 Verrines-sous-Celles

Tél : 05 49 79 70 69

[mairie.verrinessouscelles@orange.fr](mailto:mairie.verrinessouscelles@orange.fr)

#### Ouverture au public

Mercredi de 16h à 18h



### Communauté de communes Mellois en Poitou

Ouverture au public du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Siège administratif :

Les Arcades

2, place de Strasbourg

79500 Melle

Tél : 05 49 290 290

[accueil@melloisenpoitou.fr](mailto:accueil@melloisenpoitou.fr)



### Mairie de Saint-Médard

Saint Rhue  
79370 Saint-Médard

[mairie-stmedard@paysmellois.org](mailto:mairie-stmedard@paysmellois.org)

#### Ouverture au public

Mercredi de 11h à 12h

Tél : 05 49 07 10 55



### Résidence « Les Chanterelles »

EHPAD de Celles-Sur-Belle

7 Rue du Treuil

79370 Celles-sur-Belle

Tél : 05 49 79 80 39 Fax : 05 49 32 96 75

[accueil@ehpadchanterelles.fr](mailto:accueil@ehpadchanterelles.fr)



**À VENDRE DANS LOTISSEMENT**  
parcelles viabilisées de 332 à 574 m<sup>2</sup>  
à partir de 21 580€ soit 65€ le m<sup>2</sup>  
Centre bourg - Libre de constructeur

Renseignements :  
**79370 MAIRIE DE CELLES-SUR-BELLE**  
**05 49 79 80 17**  
[mairie-cellessurbelle@wanadoo.fr](mailto:mairie-cellessurbelle@wanadoo.fr)



Le responsable de la publication : commission « communication » de la Mairie de Celles-sur-Belle

ISSN 2741-020X - Copyright © 2021 Mairie de Celles-sur-Belle, tous droits réservés

Édité à 2000 exemplaires - Maquette : Mairie de Celles-sur-Belle

Imprimeur : Francis Mathieu Celles-sur-Belle - Imprimé sur papier PEFC